



Ref : CA2018/69

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 SEPTEMBRE 2018

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA CRÉATION D'UNE AIDE SOCIALE D'INITIATIVE
UNIVERSITAIRE (ASIU) SPÉCIFIQUE DÉNOMMÉE « SOLIDARITÉ JOUR DE CARENCE »**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance
du **07 septembre 2018** réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la loi de finances n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 ;

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu l'avis favorable rendu par le comité technique de l'Université Bordeaux Montaigne en sa séance du 04 septembre 2018,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE** la création d'une aide sociale d'initiative spécifique dénommée « solidarité jour de carence » selon les modalités définies en document ci-joint à la présente délibération.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 07 septembre 2018.

Nombre de membres présents	22
Nombre de membres représentés	11
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Nombre de votes pour	33
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 02/10/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 24/09/2018